



Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le 29 septembre 2022

Secrétariat Général
Dossier suivi par Estelle CLEMENT
Tél : 01 30 47 05 02

TENUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a eu lieu le :

Jeudi 22 septembre 2022 à 20h00

Salle du Conseil Municipal

2 rue Victor Hugo - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Y ont été étudiés et mis à l'**ordre du jour** de cette séance, les sujets suivants :

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 juillet 2022,
⇒ **APPROUVEE A L'UNANIMITE**
- ✓ Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code Général des collectivités territoriales par délibération du 25/05/2020, en application de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- ✓ Informations générales de Monsieur le Maire.

✓ **Délibérations :**

AFFAIRES GÉNÉRALES

01– Installation d'une conseillère municipale suite à démission de Madame NGUYEN.

⇒ **APPROUVEE PAR 26 VOIX CONTRE 3**

02– Désignation d'un membre titulaire aux commissions commerce local et développement économique.

⇒ **APPROUVEE PAR 26 VOIX CONTRE 3**

03– Désignation d'un représentant à la commission locale d'information des installations nucléaires du plateau de Saclay (CLI).

⇒ **APPROUVEE PAR 27 VOIX CONTRE 2**

04– Modification des membres des commissions municipales, syndicats et organismes extérieurs.

⇒ **APPROUVEE PAR 26 VOIX CONTRE 3**

FINANCES :

05– Délibération rectificative de la délibération du 7 juillet 2022 concernant la garantie d'emprunt à la société Immobilière 3F pour la construction en vente en l'état de futur achèvement (VEFA) de 28 logements locatifs sociaux et d'un local collectif : accord contrat de prêt.

⇒ **APPROUVEE PAR 26 VOIX CONTRE 3**

PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE :

06– Dénonciation du contrat enfance jeunesse au profit d'une convention territoriale globale.

⇒ **APPROUVEE A L'UNANIMITE**

07– Délibération modificative portant sur la redevance de la délégation de service public relative à la gestion et l'exploitation des deux micro-crèches au sein de la ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

⇒ **APPROUVEE A L'UNANIMITE**

CULTURE :

08– Reversement de la recette du spectacle Emma la clown – symposium sur l'amour à la fondation Raymond Devos.

⇒ **APPROUVEE A L'UNANIMITE**

09– Remboursement des places de spectacle l'heure bleue de Marianne Piketty du 15 avril 2022.

⇒ **APPROUVEE A L'UNANIMITE**

AFFAIRES FAMILIALES ET SOCIALES :

10– Politique générale en matière de santé

⇒ **APPROUVEE A L'UNANIMITE**

SECURITE, POLICE MUNICIPALE :

11– Convention avec l'Etat- raccordement d'une sirène au Système d'alerte et d'information des populations (SAIP).

⇒ **APPROUVEE A L'UNANIMITE**

JEUNESSE ET SPORT :

12– Accueil des épreuves olympiques course en ligne hommes et course en ligne femmes.

⇒ **APPROUVEE A L'UNANIMITE**

Le Maire,
Dominique BAVOIL

